



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 / 6
MSDS-E-GN100L

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, WHMIS, NOHSC et 2001/58 CE

Révision n°: 2.0

Date de révision : 19/11/2007

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

FICHE D'INTERVENTION CHIMIQUE: **03**

1.1	Nom du produit :	DeoxIT®GOLD (anciennement ProGold), G100L
1.2	Nom chimique :	Voir la liste des composants à la section 3
1.3	Synonymes :	DeoxIT® GOLD G100L
1.4	Noms commerciaux :	DeoxIT® GOLD G100L (voir liste ci-dessous)
1.5	Utilisation du produit:	Conditionneur, améliorateur et protecteur pour contacts et connecteurs
1.6	Nom du producteur :	CAIG Laboratories, Inc.
1.7	Adresse du producteur :	12200 Thatcher Court, Poway, CA 92064-6876
1.8	N° tél. professionnel :	+1 (800)-224-4123
1.9	N° tél. d'urgence :	CHEMTREC +1-703-527-3887 / +1-800-424-9300

EPI DES SAUVETEURS:				
WHMIS :				
SANTÉ :				0
INFLAMMABILITÉ :				0
RÉACTIVITÉ :				0
PROTECTION INDIVIDUELLE :				

1.10	Autres noms du produit :	DeoxIT® GOLD G100L, 2 ml (N° réf. G100L-2C, G100L-2CP) DeoxIT® GOLD G100L, 7,4 ml (N° réf. G100L-2DB) DeoxIT® GOLD G100L, 12 ml (N° réf. G100L-12C) DeoxIT® GOLD G100L, 25 ml (N° réf. G100L-25C) DeoxIT® GOLD PEN, 7 ml (N° réf. G100P) DeoxIT® GOLD WIPES, 2 ml (N° réf. G50W, K-G1W-25, K-G1W-50, G1W) DeoxIT® GOLD G100L, 59 ml (N° réf. G100L-2) DeoxIT® GOLD G100L, 236 ml (N° réf. G100L-8) DeoxIT® GOLD G100L, 472 ml (N° réf. G100L-16) DeoxIT® GOLD G100L, 944 ml (N° réf. G100L-32) DeoxIT® GOLD G100L, 30 l (N° réf. G100L-8G)
------	--------------------------	--

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Identification des dangers :	Ce produit N'EST PAS classé comme SUBSTANCE DANGEREUSE ou MARCHANDISE DANGEREUSE selon les critères de classification de [NOHSC: 1088 (1999)] et du Code ADG (Australie). DeoxIT® GOLD G100L est non-volatile, non dangereux et ininflammable.					
2.2	Voies de pénétration :	Inhalation:	OUI	Absorption :	OUI	Ingestion:	OUI
2.3	Effets d'une exposition :	YEUX : Non irritant si utilisé selon les instructions. Peut causer une irritation, un larmoiement et rendre la vision temporairement floue. PEAU : Non irritant si utilisé selon les instructions. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite de contact temporaire (rougeur ou érythème localisé). INGESTION : Improbable. Peut causer une irritation gastro-intestinale temporaire en cas d'ingestion de petites quantités. INHALATION : Voie d'exposition improbable. Si les concentrations de vapeur dépassent les niveaux d'exposition recommandés, elles sont temporairement irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les voies respiratoires ; elles peuvent provoquer des migraines et vertiges temporaires.					
2.4	Symptômes de surexposition :	YEUX : Non irritant si utilisé selon les instructions. Peut causer une irritation, un larmoiement et un flou temporaires de la vision. PEAU : Non irritant si utilisé selon les instructions. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite de contact temporaire (rougeur ou érythème localisé). INGESTION : Improbable. Peut causer une irritation gastro-intestinale temporaire en cas d'ingestion de petites quantités. INHALATION : Voie d'exposition improbable. Si les concentrations de vapeur dépassent les niveaux d'exposition recommandés, elles sont temporairement irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les voies respiratoires ; elles peuvent provoquer des migraines et vertiges temporaires.					
2.5	Effets aigus sur la santé :	YEUX : Non irritant si utilisé selon les instructions. Peut causer une irritation temporaire légère à modérée. PEAU : Non irritant si utilisé selon les instructions. Une exposition répétée au site de contact peut causer une dermatite de contact temporaire (rougeur ou érythème localisé). INGESTION : Improbable. Peut causer une irritation gastro-intestinale et une dépression du système nerveux central temporaires en cas d'ingestion de petites quantités. INHALATION : Voie d'exposition improbable. Si les concentrations de vapeur dépassent les niveaux d'exposition recommandés, elles sont temporairement irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les voies respiratoires ; elles peuvent provoquer des migraines et vertiges temporaires.					
2.6	Effets chroniques sur la santé :	Aucun signalé par le producteur.					
2.7	Organes cibles :	Yeux et peau.					

NA = Non disponible ; ND = Non déterminé ; NE = Non établi ; C = Valeur plafond ; Voir Section 16 les autres définitions des termes employés.
NOTE : toutes les informations requises par le WHMIS sont incluses. Elles se situent aux sections appropriées selon le format ANSI Z400.1-1998



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2 / 6
MSDS-E-GN100L

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, WHMIS, NOHSC et 2001/58 CE

Révision n°: 2.0

Date de révision : 19/11/2007

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS


NOM(S) CHIMIQUE(S)	N° CAS	N° RTECS	N° EINECS	%	LIMITES D'EXPOSITION DANS L'AIR (mg/m ³)					
					ACGIH		ACGIH			ACGIH
					TLV ppm	TLV ppm	TLV ppm	TLV ppm	TLV ppm	TLV ppm
DeoxIT® GOLD G100L (anciennement ProGold)	Secret industriel	INCONNU	INCONNU	100	NE	NE	NE	NE	NE	

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1	Premiers secours: YEUX : Bien rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes au minimum, en maintenant la (les) paupière(s) ouverte(s) pour garantir un rinçage complet. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin. PEAU : Ôter les vêtements contaminés et laver les zones affectées à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin au plus tôt. Ne plus porter les vêtements contaminés tant qu'ils n'ont pas été convenablement lavés. INGESTION : Ne pas faire vomir ! Boire de l'eau en abondance. Si l'irritation persiste, s'adresser à un médecin. INHALATION : Évacuer immédiatement la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, faire respirer de l'oxygène et consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.					
4.2	Conditions médicales aggravées par l'exposition : Aucune signalée par le producteur.					
					SANTÉ	0
					INFLAMMABILITÉ	0
					RÉACTIVITÉ	0
					ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	
					YEUX	

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1	Point d'éclair et méthode : > 280 °C (536 °F)				
5.2	Température d'auto-inflammation: NA				
5.3	Limites d'inflammabilité :	Limite inférieure d'explosivité (LIE) :	ND	Limite supérieure d'explosivité (LSE) :	ND
5.4	Dangers d'incendie et d'explosion : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, hydrocarbures.				
5.5	Méthodes d'extinction : CO ₂ , mousse anti-alcool, poudre sèche, eau pulvérisée				
5.6	Procédures de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome agréé NIOSH/MSHA et une tenue de protection. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients pris dans un incendie. Ne pas appliquer un jet d'eau direct. Les zones de stockage de récipients exposées à un contact direct avec les flammes doivent être refroidies si nécessaire au moyen de grandes quantités d'eau pour éviter un affaiblissement de la structure des récipients. Continuer à refroidir les récipients bien après l'extinction du feu pour éviter leur rupture. Empêcher toute pénétration des eaux d'extinction ou de dilution dans les égouts, fossés de drainage, réserves d'eau potable ou toute voie d'eau naturelle.				



6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1	Après déversement : Ventiler la zone s'il s'agit d'un lieu clos. Sécuriser la zone du déversement, éliminer totalement ou minimiser le nombre de sources d'inflammation et maximiser la ventilation. Interdire l'accès à toute personne non protégée. Les personnes préposées au nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié.				
-----	--	--	--	--	--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3 / 6
MSDS-E-GN100L

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, WHMIS, NOHSC et 2001/58 CE

Révision n°: 2.0

Date de révision : 19/11/2007

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1	Pratiques de travail et d'hygiène : Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements souillés pour éviter un contact prolongé avec la peau
7.2	Stockage et manipulation : Utiliser et stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas stocker à proximité ou en compagnie des matières incompatibles répertoriées à la section 10. L'ouverture des récipients est susceptible de modifier les concentrations, les maintenir hermétiquement fermés en dehors des phases d'utilisation. Durée normale de conservation : 2-3 ans.
7.3	Précautions spéciales : Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1	Aération et contrôles techniques : Utiliser avec une ventilation adéquate (p. ex. portes et fenêtres ouvertes, ventilation aspirante locale). Veiller à ce que les équipements de décontamination appropriés soient disponibles (p. ex. lavabo, douche de sécurité, laveur d'yeux).
8.2	Protection respiratoire : Non nécessaire si le produit est utilisé avec une ventilation adéquate.
8.3	Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité avec coques latérales (ANSI Z87) dans les conditions d'utilisation normales.
8.4	Protection des mains : Non nécessaire dans les conditions d'utilisation normales. Peut toutefois causer une irritation cutanée chez certaines personnes sensibles. Dans de tels cas, porter des gants en caoutchouc ou en plastique imperméables.
8.5	Protection corporelle : Utiliser toute protection nécessaire en vue d'éviter le contact avec la peau.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Densité:	0,72
9.2	Point d'ébullition :	> 240 °C (464 °F)
9.3	Point de fusion :	NA
9.4	Taux d'évaporation :	NA
9.5	Pression de vapeur :	< 0,01 mm Hg à 20 °C (68 °F)
9.6	Poids moléculaire :	NA
9.7	Aspect et couleur :	Jaune clair / ambre
9.8	Seuil de perception de l'odeur :	Odeur d'éther/d'hydrocarbure
9.9	Solubilité :	Non soluble dans l'eau
9.10	pH	NA
9.11	Viscosité :	5,4 ~ 7,5 cSt à 104 °F
9.12	COV (g/L) :	Néant
9.13	Autres informations :	NA

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'utilisation (voir la section 7).
10.2	Produits de décomposition dangereux :	Un changement de couleur signifie que le produit a été exposé à la lumière ultraviolette ou que sa durée limite de conservation est dépassée. Ne se dégrade pas en produits instables. Jeter la solution.
10.3	Polymérisation dangereuse :	Ne peut pas se produire.
10.4	Conditions à éviter :	Utilisation ou stockage à proximité de flammes nues, étincelles, forte chaleur (>100 °F) ou autres sources de chaleur, et proximité de substances incompatibles et de zones à forte circulation.
10.5	Substances incompatibles :	Oxydants puissants.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4 / 6
MSDS-E-GN100L

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, WHMIS, NOHSC et 2001/58 CE

Révision n°: 2.0

Date de révision : 19/11/2007

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Données de toxicité :	Ce produit n'a pas été testé sur des animaux afin d'obtenir des données toxicologiques. Des données toxicologiques existent pour les composants de ce produit, que l'on trouve dans la littérature scientifique. Ces données n'ont pas été présentées dans ce document.
11.2	Toxicité aiguë :	Voir section 3.5
11.3	Toxicité chronique :	Voir section 3.6
11.4	Effet cancérigène suspecté :	NE
11.5	Toxicité reproductive :	Ce produit n'est pas signalé comme présentant une toxicité reproductive pour l'homme.
	Mutagénicité :	Ce produit n'est pas signalé comme présentant des effets mutagènes pour l'homme.
	Embryotoxicité :	Ce produit n'est pas signalé comme présentant des effets embryotoxiques pour l'homme.
	Tératogénicité :	Ce produit n'est pas signalé comme présentant des effets tératogènes pour l'homme.
	Toxicité reproductive :	Ce produit n'est pas signalé comme présentant des effets sur la reproduction chez l'homme.
11.6	Pouvoir irritant du produit :	Voir Section 3.3
11.7	Indices d'exposition biologique :	NE
11.8	Recommandations au médecin :	Traiter symptomatiquement.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Stabilité environnementale :	Ce produit va se volatiliser lentement depuis le sol. Les composants de ce produit vont se décomposer progressivement en composés organiques.
12.2	Effets sur les plantes et les animaux :	Il n'existe pas de données spécifiques disponibles pour ce produit.
12.3	Effets sur les organismes aquatiques :	On s'attend à ce que les déversements de grands volumes de ce produit présentent un effet nocif ou fatal pour les organismes aquatiques surexposés.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

13.1	Élimination des déchets :	Éliminer conformément à la réglementation nationale, régionale ou locale.
13.2	Considérations particulières :	NA

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La description de base (nom d'expédition correct, classe de danger et division, numéro d'identification, groupe d'emballage) est donnée pour chaque mode de transport. Des informations descriptives complémentaires peuvent être requises aux termes des réglementations 49 CFR, IATA/ICAO, IMDG et CTDGR.

14.1	49 CFR (transport terrestre) :	NON RÉGLEMENTÉ
14.2	IATA (transport aérien) :	NON RÉGLEMENTÉ
14.3	IMDG (transport maritime) :	NON RÉGLEMENTÉ
14.4	TDGR (transport terrestre au Canada) :	NON RÉGLEMENTÉ
14.5	ADR/RID (UE) :	NON RÉGLEMENTÉ



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 5 / 6

MSDS-E-
GN100L

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, WHMIS, NOHSC et 2001/58 CE

Révision n°: 2.0

Date de révision : 19/11/2007

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Exigences de signalement SARA : NA	
15.2	Détermination des quantités seuils SARA : NA	
15.3	Statut au regard de l'inventaire TSCA : Toutes les substances de ce produit sont inscrites à l'inventaire TSCA ou sont exemptées d'inscription à l'inventaire.	
15.4	Quantités à déclarer CERCLA (RQ) : NA	
15.5	Autres exigences fédérales : NA	
15.6	Autres réglementations canadiennes Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la CPR (Controlled Products Regulations - réglementation sur les produits contrôlés) et la FDS contient toutes les informations requises par la CPR. Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste DSL/NDSL. Aucun des composants de ce produit n'est inscrit sur la Priorities Substances List (liste des substances prioritaires).	
15.7	Informations réglementaires d'état (USA) : Le composant principal de ce produit n'est pas inscrit sur les listes d'état suivantes : OSHA (Californie) ; Proposition 65 (Californie) ; Droit à l'information sur les produits chimiques (Massachusetts) ; Droit à l'information 8:59 Annexe A (New Jersey) ; Substances dangereuses 34 323 Annexe A (Pennsylvanie) ; Substances dangereuses NR 605.09 (Wisconsin) ; Substances dangereuses (Minnesota) et Substances toxiques (Floride).	
15.8	Exigences selon la Directive 67/548/CEE (Union Européenne) : Le composant principal de ce produit n'est pas inscrit à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE :	

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1	Autres informations : NA	
16.2	Terminologie et définitions : Voir la dernière page de la présente FDS.	
16.3	Avis de non responsabilité : La présente Fiche de Données de Sécurité vous est proposée en application de la Norme de Communication des Dangers 29 CFR §1910.1200 de l'OSHA. D'autres réglementations gouvernementales doivent être consultées pour vérifier leur éventuelle applicabilité à ce produit. À la connaissance de ShipMate et de CAIG Laboratories, Inc., les informations contenues dans les présentes sont fiables et exactes à cette date ; toutefois, nous n'en garantissons pas la précision, l'adéquation ou la complétude et aucune garantie de quelque type que ce soit, expresse ou implicite, n'est fournie. Les informations contenues dans les présentes concernent exclusivement le(s) produit(s) spécifiquement mentionné(s). Si ce(s) produit(s) est (sont) associé(s) à d'autres matières, les propriétés de tous les composants doivent être prises en compte. Les données peuvent être modifiées de temps à autre. Veuillez à consulter la dernière édition en date.	
16.4	Préparé pour : CAIG Laboratories, Inc. 12200 Thatcher Court Poway, CA 92064-6876 Tél. : +1 (800) CAIG-123 (244-4123) Fax : +1 (858) 486-8398 http://www.caig.com/	
16.5	Préparé par : ShipMate, Inc. 18436 Hawthorne Blvd., Suite 201 Torrance, CA 90504 Tél. : 310-370-3600 Fax : 310-370-5700 http://www.shipmate.com/	

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, WHMIS, NOHSC et 2001/58 CE

Révision n°: 2.0

Date de révision : 19/11/2007

DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS

Nombre d'abréviations et d'acronymes figurent sur une FDS. En voici quelques-uns parmi les plus couramment utilisés :

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

N° CAS	Numéro du Chemical Abstract Service américain
---------------	---

LIMITES D'EXPOSITION DANS L'AIR :

ACGIH	American Conference on Governmental Industrial Hygienists
TLV	Threshold Limit Value (valeur limite maximale)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration américaine
PEL	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition permise)
IDLH	Immédiatement Dangereux pour la Vie et la Santé

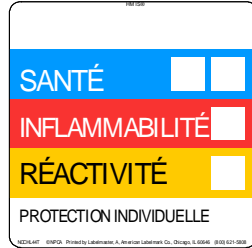
MESURES DE PREMIERS SECOURS :

CPR	Réanimation cardio-respiratoire : méthode par laquelle une personne dont le cœur a cessé de battre reçoit des compressions manuelles de la poitrine et une aide respiratoire pour faire circuler le sang et alimenter le corps en oxygène.
------------	--

SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES (HMIS)

CLASSES DE SANTÉ, INFLAMMABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

0	Danger minime
1	Léger danger
2	Danger modéré
3	Grave danger
4	Danger extrême



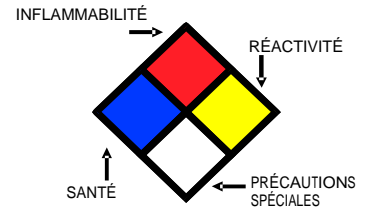
NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION

(NFPA) LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR :

Température d'auto-inflammation	Température minimum requise pour déclencher la combustion dans l'air sans autre source d'inflammation
LIE	Limite inférieure d'explosivité : plus basse teneur en vapeur dans l'air (% vol) susceptible d'exploser ou de prendre feu en présence d'une source d'inflammation
LSE	Limite supérieure d'explosivité : plus haute teneur en vapeur dans l'air (% vol) susceptible d'exploser ou de prendre feu en présence d'une source d'inflammation

CLASSES DE DANGER :

0	Danger minime
1	Léger danger
2	Danger modéré
3	Grave danger
4	Danger extrême
ACD	Acide
ALK	Alcalin
COR	Corrosif
W	Ne pas utiliser d'eau
OX	Oxydant



INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

DL₅₀	Dose létale (solides et liquides) qui tue 50% des animaux exposés
CL₅₀	Concentration létale (gaz) qui tue 50% des animaux exposés
ppm	Concentration exprimée en parties de matière par million de parties
TD₁₀	Dose minimale causant un symptôme
TCLo	Concentration minimale causant un symptôme
TD₁₀, LD₁₀, & LD₅₀ ou TC, TC₁₀, LC₁₀ et LC₅₀	Dose (ou concentration) minimale causant des effets létaux ou toxiques
IARC	Agence Internationale de Recherche sur le Cancer
NTP	Programme National de Toxicologie
RTECS	Registre des Effets Toxiques des Substances Chimiques
BCF	Facteur de bioconcentration
TL	Tolérance limite médiane
log K_{ow} ou log K_{oc}	Coefficient de distribution eau/huile

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

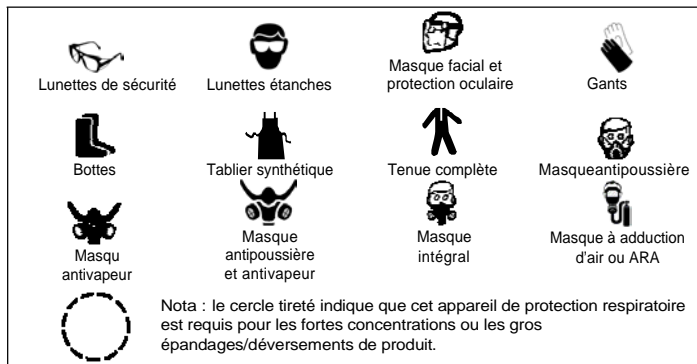
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses du Canada
DOT	Département des Transports américain
TC	Transport Canada
EPA	Agence de Protection de l'Environnement américaine
DSL	Liste des substances domestiques du Canada
NDSL	Liste des substances non domestiques du Canada
PSL	Liste des substances prioritaires du Canada
TSCA	Loi de contrôle des substances toxiques américaine
EU	Union Européenne (Directive 67/548/CEE)

INFORMATIONS CE :

C	E	F	N	O	T	Xi	Xn
Corrosif	Explosif	Inflammable	Nocif	Comburant	Toxique	Irritant	Nocif

CLASSES DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

A		G	
B		H	
C		I	
D		J	
E		K	
F		X	Consultez votre supérieur ou la procédure pour les instructions d'emploi spéciales.



AUTRES ABRÉVIATIONS STANDARD :

NA	Non disponible
NR	Pas de résultats
NE	Non établi
ND	Non déterminé
ML	Limite maximum
SCBA	Appareil respiratoire autonome